

Evolutions récentes du système financier belge

Novembre 2004



ÉVOLUTIONS RÉCENTES DU SYSTÈME FINANCIER BELGE

Cette publication semestrielle offre une vue d'ensemble statistique des évolutions récentes du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les compagnies d'assurances, les fonds de pension et les émissions publiques de valeurs mobilières.¹ Elle constitue un complément à l'analyse macro-prudentielle développée dans la *Financial Stability Review*, qui paraît une fois par an au mois de juin.

Les tableaux et les graphiques ont été actualisés sur la base des dernières données disponibles. Ils sont précédés par des commentaires succincts sur les établissements de crédit, les compagnies d'assurances et les fonds de pension.

1 ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

1.1 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ET INDICATEURS CLÉS

Les principaux indicateurs clés pour les établissements de crédit belges ont connu une évolution favorable au premier semestre de 2004. Ainsi, le rendement des fonds propres des établissements de crédit est passé de 15,2 p.c., au premier semestre de 2003, à 19,4 p.c. pour la même période en 2004 (chiffres annualisés). La rentabilité du secteur bancaire belge est désormais proche du niveau atteint en l'an 2000 (20,4 p.c.). L'augmentation du résultat consolidé a été générée par la combinaison d'un accroissement du produit bancaire (5,6 p.c.) et d'une maîtrise des coûts dont la hausse est restée limitée à 1,8 p.c. Par ailleurs, ces évolutions ont conduit à une baisse du ratio coûts/revenus, qui s'est établi à 68,2 p.c. au mois de juin 2004.

INDICATEURS DE RENTABILITE ET DE SOLVABILITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE DROIT BELGE

	2000	2001	2002	2003	Juin 2003	Juin 2004
Ratio coûts/revenus (1)	72,2	74,1	74,7	73,9	70,6	68,2
Rendement des fonds propres (2)	20,4	13,7	11,8	13,6	15,2	19,4
Risk assets ratio	11,9	12,9	13,1	12,8	12,9	12,3
dont :						
Tier I	7,5	8,1	8,5	8,7	8,7	8,6

Source: CBFA.

(1) Y compris les résultats sur une base territoriale des succursales belges de banques étrangères.

(2) Chiffres annualisés pour juin 2003 et 2004.

¹ Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances.

La faible baisse du *risk assets ratio*, passant de 12,8 p.c. à la fin de 2003 à 12,3 p.c. à la fin du mois de juin 2004, a été le résultat d'une augmentation des actifs pondérés par les risques, étant donné que le niveau des fonds propres est resté stable. Le ratio de solvabilité au sens strict ("Tier-I"), qui est passé de 7,5 p.c. à 8,7 p.c. entre la fin 2000 et la fin 2003, s'est stabilisé au cours du premier semestre de 2004 à un niveau proche de celui atteint en 2003.

1.2 NOMBRE DE BANQUES ET STRUCTURE DU BILAN

En ce qui concerne le nombre de banques actives en Belgique, le premier semestre de 2004 a confirmé le mouvement de recul observé au cours de cette dernière décennie. En effet, le nombre d'établissements de crédit est passé de 109 au 31 décembre 2003 à 107 au 30 juin 2004 (**Graphique 1 et Tableau 1**). Deux banques de droit belge à participation majoritaire belge ont cessé leurs activités au premier semestre de 2004 de sorte que leur nombre ne s'élève plus qu'à 32 unités. Par conséquent, les établissements de droit belge à participation majoritaire étrangère et de droit étranger représentent désormais 70 p.c. du nombre total d'établissements, alors qu'il y a 10 ans cette proportion était à peine supérieure à 50 p.c. La part prédominante est prise par les succursales relevant du droit d'autres Etats de l'Union Européenne avec un total de 38 unités.

Au cours du premier semestre de 2004, le total du bilan sur une base consolidée a été marqué par une croissance élevée de 9,7 p.c., pour atteindre le montant de 1.133 milliards d'euros (**Tableau 2**). A l'actif, les créances interbancaires et les créances sur la clientèle, qui correspondent aux prêts octroyés par les établissements de crédit à des contreparties autres que les banques, ont été caractérisées respectivement par une hausse soutenue de 15,2 p.c. et de 11,1 p.c. (**Tableaux 3 et 5**). Au passif, les dettes interbancaires ont augmenté de 16,1 p.c. tandis que les avoirs de la clientèle progressaient de 4,5 p.c. (**Tableau 4**).

1.3 RÉCOLTE DES FONDS AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE EN BELGIQUE

Au cours du premier semestre de 2004, les fonds récoltés auprès de la clientèle en Belgique ont enregistré une progression limitée de 0,2 p.c. (**Tableau 6 et Graphique 2**). Les carnets de dépôts, qui en sont la principale composante avec un montant de 138,2 milliards d'euros, ont enregistré, au cours des six premiers mois de 2004, une progression de 7,1 p.c. Ils représentent désormais 43,5 p.c. du total des fonds récoltés auprès de la clientèle en Belgique. A l'inverse, les bons de caisse ont poursuivi leur recul. Alors qu'il y a cinq ans, ils représentaient encore près du quart des fonds récoltés en Belgique, cette proportion était revenue à 12,8 p.c. à la fin du mois de juin 2004. Les épargnants ont donc continué à privilégier l'investissement en dépôts d'épargne. Il résulte de cette situation que la part des carnets de dépôts et des dépôts à vue représentait 66 p.c. des avoirs de la clientèle belge au 30 juin 2004 (**Graphique 3**).

1.4 OCTROI DE CRÉDITS ET PORTEFEUILLE-TITRES

Au cours du premier semestre de 2004, l'encours des crédits à la clientèle sur une base consolidée a nettement progressé par rapport à la fin décembre 2003 avec un taux de croissance de 11,1 p.c. (**Tableau 7**). Une part importante de cette évolution s'explique par la hausse de 12 p.c. des prêts à terme, laquelle résulte en grande partie d'opérations "repos" sur le marché monétaire comptabilisées sous ce poste. Abstraction faite de ce dernier élément, la croissance des crédits à la clientèle, au cours du premier semestre, se situerait aux alentours de 5 p.c., une part importante de cette hausse résultant de crédits sur l'étranger (**Graphique 4**). La progression des prêts hypothécaires observée en 2003 s'est poursuivie au cours des six premiers mois de 2004, l'encours au 30 juin 2004 étant supérieur de 4,5 p.c. à celui de la fin décembre 2003.

Sur une base territoriale, au cours des six premiers mois de 2004, les crédits aux ménages belges ont progressé à un rythme soutenu (3,2 p.c.) alors que les crédits octroyés aux entreprises se sont stabilisés. Ce différentiel de croissance, observé depuis plusieurs années, a pour conséquence que l'encours des crédits accordés aux ménages belges est désormais supérieur à l'encours des crédits octroyés aux entreprises.

Le portefeuille-titres a progressé de 5,3 p.c. au cours du premier semestre de 2004 pour atteindre un montant de 317 milliards d'euros, enregistrant ainsi une croissance supérieure à celle de l'année 2003 (3,3 p.c.) (**Tableau 8**). Au sein de ce portefeuille-titres, le portefeuille d'investissement n'a progressé que de 1,5 p.c. tandis que le portefeuille de négociation s'est accru de 19,3 p.c., de sorte qu'il représentait près du quart du total du portefeuille au mois de juin 2004. Cependant, l'évolution de ce dernier portefeuille s'explique partiellement par des changements de valeur portant sur les titres déjà détenus. En effet, le portefeuille de négociation est comptabilisé à la valeur de marché, au contraire du portefeuille d'investissement qui est comptabilisé à la valeur historique.

Pour leur part, les titres publics constituent toujours la principale composante du portefeuille-titres, comptant pour 57,8 p.c. du total. De plus, la part des titres émis par des gouvernements étrangers a continué à progresser et représentait, fin juin 2004, 59,6 p.c. du total des titres publics et 34,4 p.c. de l'ensemble du portefeuille. Enfin, compte tenu de l'amélioration du climat boursier, les titres non productifs d'intérêts (actions) dans le portefeuille de négociation se sont fortement accrus (34,3 p.c.) pour représenter 6,3 p.c. du portefeuille-titres des établissements de crédit, soit plus du double de la part enregistrée en décembre 2002. De nouveau, cet accroissement est dû en partie aux changements de valeur concernant ces titres.

1.5 OPÉRATIONS HORS BILAN À TERME

Au cours du premier semestre de 2004, le total des opérations hors bilan à terme a enregistré une forte progression de 30 p.c., pour atteindre le montant notionnel de 6.015 milliards d'euros. L'essentiel de cette progression est dû à la forte croissance des opérations sur taux d'intérêt, qui constituent

dorénavant 87,5 p.c. du total des opérations à terme (**Tableau 9**). On notera aussi que les swaps de taux d'intérêt, qui représentent plus de 70 p.c. des opérations à terme sur taux d'intérêt, ont enregistré une croissance de 38,2 p.c. Les opérations à terme sur devises ont crû, quant à elles, de près de 20 p.c. pour atteindre un montant notionnel de 558 milliards d'euros.

1.6 SOLVABILITÉ

Par rapport au mois de décembre 2003, le ratio de solvabilité des établissements de crédit de droit belge a enregistré un léger recul pour s'établir à 12,3 p.c. au mois de juin 2004 (**Graphique 5**). Cette baisse s'explique par une progression de l'ordre de 5 p.c. des actifs pondérés par les risques alors que le total des fonds propres stagnait. Parmi les actifs pondérés par les risques, on notera une nouvelle hausse des prêts liés au secteur de l'immobilier résidentiel.

Au niveau de la composition des fonds propres, la proportion de fonds propres au sens strict ("Tier I capital") a continué à se renforcer et représentait, au 30 juin 2004, 72,6 p.c. du total des fonds propres (**Tableau 10**). Pendant la même période, les éléments du Tier II ont diminué de 5,4 p.c., cette réduction s'expliquant par le remboursement d'obligations subordonnées.

1.7 RISQUE PAYS

Au cours du premier semestre de 2004, l'activité des établissements de crédit avec des pays hors de la zone déclarante², a progressé de plus de 9 p.c. alors que, sur l'ensemble de 2003, la croissance avait été limitée à 0,3 p.c. (**Graphique 6**).

Cette évolution s'explique principalement par la progression de 16 p.c. des encours sur les pays industrialisés situés hors de la zone déclarante, qui représentent plus d'un tiers de l'encours total. Notamment, les encours sur la Grèce, qui constituent à eux seuls 40 p.c. du total de cette catégorie, ont enregistré une croissance semestrielle de 28,5 p.c. Les encours sur l'Asie ont aussi connu un accroissement important de près de 20 p.c., dû dans une large mesure à la progression des créances sur l'Inde. Par contre, l'augmentation des encours sur les centres off-shore a été limitée à moins de 3 p.c. et les encours sur les pays d'Europe centrale ont même enregistré une légère diminution.

Les créances sur les deux pays pour lesquels la CBFA requérait une provision pour risques pays à la fin juin 2004 (Turquie, Indonésie), ne s'élevaient plus qu'à 2,8 p.c. du total des fonds propres consolidés du secteur bancaire à la fin du mois de juin 2004.

Au sein des pays de la zone déclarante, on constate de nouveau une progression sensible des encours sur le Japon, qui représentent dorénavant 22,5 p.c. des fonds propres consolidés du secteur bancaire, alors qu'à la fin de l'année 2003 ils ne s'élevaient qu'à 17,8 p.c.

² La dénomination "pays hors de la zone déclarante" regroupe l'ensemble des pays qui ne font pas partie des 18 pays industrialisés qui communiquent, à des fins statistiques et selon un schéma uniforme, leurs créances extérieures à la Banque des Règlements Internationaux.

1.8 RENTABILITÉ

Le **Tableau 11** donne un aperçu des principales composantes du compte de pertes et profits des banques belges sur une base consolidée.

Le résultat net consolidé des établissements de crédit a de nouveau progressé au cours du premier semestre de 2004, enregistrant une hausse de 28,3 p.c. par rapport au premier semestre de 2003, atteignant ainsi un montant légèrement supérieur à 3 milliards d'euros. Ce résultat est dû principalement à une amélioration significative du résultat d'intérêt ainsi qu'à un développement favorable des charges d'exploitation et des charges pour risques de crédit.

En effet, les résultats d'intérêt ont progressé significativement au premier semestre de 2004 par rapport au premier semestre de 2003, enregistrant un taux de croissance de 11,2 p.c. Cette évolution favorable des résultats d'intérêt est imputable à la fois à une amélioration de la marge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle (effet prix) et à une augmentation de 8 p.c. tant des actifs porteurs d'intérêt que des passifs porteurs d'intérêt (effet de volume). Cet effet de volume résulte principalement de la croissance d'activités générant de faibles marges telles que les opérations interbancaires et les transactions de "repos".

Les résultats hors intérêt ont été influencés négativement par la diminution combinée des plus-values réalisées sur le portefeuille d'investissement et des revenus liés aux activités de négoce. Pour leur part, les revenus de commissions et de services bancaires, qui représentent près de 60 p.c. des revenus hors intérêt, ont augmenté de 11,3 p.c., traduisant entre autres une politique de tarification plus élevée sur un certain nombre de produits.

Au premier semestre de 2004, le total des charges d'exploitation a crû de 1,8 p.c par rapport à la même période en 2003. La maîtrise des frais de personnel (+ 0,5 p.c.) s'est poursuivie au premier semestre de 2004 alors que les autres coûts d'exploitation progressaient de 2,7 p.c. La faible croissance de l'ensemble des charges d'exploitation, combinée à la hausse importante du produit bancaire, a permis une amélioration significative du ratio coûts/revenus, celui-ci passant de 70,2 p.c. au premier semestre de 2003 à 67,8 p.c. au premier semestre de 2004 pour les établissements de crédit de droit belge (**Graphique 7**).

Comme en 2003, l'amélioration du résultat consolidé au premier semestre de 2004 reflète aussi une forte diminution des corrections de valeur nettes. Cette évolution est surtout à attribuer à une baisse des corrections de valeur sur les crédits, contrairement à ce qui s'était produit en 2003 où l'amélioration avait résulté d'une diminution des corrections de valeur nettes sur les titres du portefeuille d'investissement. Au total, cette catégorie de dépenses est passée de 662 millions d'euros au premier semestre de 2003 à 307 millions d'euros au premier semestre de 2004. Cependant, il est important de noter que les banques belges comptabilisent le plus souvent leurs ajustements de valeur à la fin de l'année. Il n'en reste pas moins que ces développements contrastent fortement avec les

évolutions observées en 2002 lorsque les banques belges avaient constitué d'importantes provisions pour faire face à d'éventuelles pertes sur leur portefeuille de crédit et d'actions.

Au premier semestre de 2004, les résultats exceptionnels ont diminué de 74,1 p.c. par rapport aux résultats exceptionnels du premier semestre de 2003 qui avaient été gonflés par les résultats de ventes de participations.

Cette évolution favorable des résultats s'est reflétée également dans le ratio de rentabilité des fonds propres des banques, qui est passé de 15,2 p.c. au premier semestre de 2003 à 19,4 p.c. au premier semestre de 2004 (chiffres annualisés).

2 COMPAGNIES D'ASSURANCES ET FONDS DE PENSION

2.1 COMPAGNIES D'ASSURANCES

2.1.1 VUE D'ENSEMBLE

Cette section présente une analyse de la situation financière du secteur belge des assurances en 2003 et au premier semestre de 2004, pour autant que les données soient déjà disponibles.

À la fin du mois de juin 2004, le nombre de compagnies d'assurances avait à nouveau régressé de 13 unités par rapport à la fin de l'année 2003 (**Tableau 18**). Cette baisse a concerné essentiellement les entreprises exerçant uniquement des activités d'assurance non-vie. Au 30 juin 2004, leur nombre s'élevait à 117, contre 127 en 2003. Cette diminution relativement importante, déjà observée les années précédentes, est due principalement à la liquidation par transfert de portefeuilles d'assurance et, dans une moindre mesure, aux fusions. Néanmoins, les compagnies ayant uniquement des activités d'assurance non-vie, sont encore beaucoup plus nombreuses que les compagnies d'assurances mixtes ou d'assurance vie. En outre, le nombre de compagnies qui exercent des activités sous le régime de la libre prestation de services en Belgique s'est stabilisé en 2004. Malgré le nombre élevé de compagnies qui accèdent au marché belge par ce biais, leur part de marché reste très limitée.

2.1.2 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

Le total du bilan du secteur des assurances a augmenté de 13,6 p.c. en 2003, s'approchant ainsi du rythme de croissance soutenu enregistré jusqu'en 2001 (**Tableau 19**).

Les placements, qui constituent la principale rubrique à l'actif du bilan avec 88 p.c., ont enregistré une augmentation similaire. Au sein de cette rubrique, il convient de faire une distinction entre le portefeuille concernant les placements liés aux contrats d'assurance vie de la branche 23 (contrats d'assurance vie liés à un fonds d'investissement) et le portefeuille regroupant les autres placements.

En ce qui concerne ce dernier, la principale évolution en 2003 a été la nouvelle augmentation, de 23,8 p.c., des obligations. Par conséquent, l'importance de cette composante est passée de 62,3 p.c. du portefeuille à la fin 2002 à 67 p.c. à la fin 2003. Pour sa part, le portefeuille d'actions s'est à nouveau réduit en 2003. Les actions ne constituaient plus que 12,8 p.c. du portefeuille à la fin de 2003, contre 17,9 p.c. à la fin de 1999.

Le portefeuille de la branche 23, qui est valorisé à la valeur de marché contrairement aux autres composantes du bilan, a de nouveau augmenté de 9,5 p.c. en 2003, après un recul en 2002. Cette progression est attribuable à l'amélioration du climat boursier au cours de cette période, qui a eu une influence positive tant sur la valeur de marché des placements que sur l'afflux de nouvelles primes. Ce portefeuille contient essentiellement des actions et des participations dans des OPC.

2.1.3 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS

Au passif, les fonds propres ont augmenté de 11,4 p.c. en 2003, pour atteindre 8,8 milliards d'euros alors qu'une baisse avait été enregistrée en 2002 suite à la perte subie par le secteur cette année-là (**Tableau 20**).

Les provisions constituent la principale rubrique du passif, représentant à elles seules 85,6 p.c. de celui-ci. La hausse de 13,8 p.c. enregistrée en 2003 était, comme les années précédentes, attribuable en grande partie à la forte augmentation des provisions pour les assurance vie de la branche 21 (contrats à rendement garanti). En réaction aux pertes importantes que les investisseurs ont subies sur leur portefeuille depuis 2000, ceux-ci ont continué à investir principalement dans des produits dont le rendement est relativement prévisible et ne peut devenir négatif. Dès lors, les engagements des compagnies d'assurances concernant les contrats à rendement garanti ont continué à augmenter. Toutefois, un certain regain d'intérêt a été aussi constaté pour les contrats de la branche 23, les provisions constituées pour ces contrats ayant augmenté de 9,4 p.c. en 2003 alors qu'en 2002 elles avaient encore légèrement diminué. Au total, l'augmentation de l'ensemble des provisions a été supérieure aux 8,5 p.c. enregistrés en 2002.

2.1.4 VALEURS REPRÉSENTATIVES

La réglementation prescrit aux compagnies d'assurances de couvrir leurs provisions par des actifs spécifiques qui doivent être affectés périodiquement aux diverses activités exercées par la compagnie. Cette allocation s'effectue à la valeur d'affectation, qui correspond dans la plupart des cas à la valeur de marché, mais qui, pour certains titres, tels que les obligations publiques, correspond à la valeur nominale. En outre, la valorisation des valeurs représentatives diffère de celle des placements inscrits au bilan, ce qui rend la comparaison difficile. Enfin, les compagnies disposent d'une certaine liberté dans la désignation des valeurs représentatives, de sorte que leur composition ne correspond pas nécessairement à celle des actifs qui apparaissent au bilan sous la rubrique placements.

L'évolution des valeurs représentatives pour l'ensemble des activités n'en reste pas moins comparable à celle des placements qui apparaissent au bilan. L'importance des obligations a augmenté de 5,6 p.c. en 2003, pour atteindre 52,8 p.c., tandis que le portefeuille d'actions a encore été réduit, pour être ramené à 12,7 p.c. du total des valeurs représentatives (**Tableau 21**). L'augmentation des cours sur les marchés boursiers n'a donc pas pu compenser l'effet de la vente d'actions. Au cours de la première moitié de 2004, la part des obligations a continué de progresser, pour passer à 55,3 p.c. du total des valeurs représentatives. Au sein de cette composante, une réorientation des obligations publiques vers les obligations d'entreprise a été enregistrée progressivement depuis le milieu des années nonante. En prenant davantage de risques de crédit, les compagnies d'assurances ont pu accroître le rendement de leur portefeuille de placements. Toutefois, ce glissement ne s'est pas poursuivi en 2003 et au premier semestre de 2004. Pendant cette dernière période, les parts des actions et des OPC dans le total des valeurs représentatives sont restées quasi constantes. Les OPC représentaient 15,4 p.c. des valeurs représentatives à la fin de juin 2004. Tant l'immobilier que les crédits ont poursuivi leur baisse structurelle.

2.1.5 RENTABILITÉ

Les compagnies d'assurances ont dégagé un bénéfice net de 646,2 millions d'euros en 2003, une nette amélioration par rapport à la perte de 821 millions d'euros que le secteur avait essuyée en 2002 (**Graphique 12**). On a également dénombré moins de compagnies déficitaires, dont la perte cumulée n'est plus que de 353 millions d'euros en 2003 contre 1.443 millions d'euros en 2002. Le rendement des fonds propres s'est donc amélioré, passant de -10,4 p.c. en 2002 à 7,3 p.c. en 2003, ce qui reste encore nettement inférieur aux pourcentages enregistrés entre 1997 et 2000.

L'augmentation du résultat net a reflété à la fois une nouvelle progression du résultat d'assurance et une hausse du revenu net de placements. Cependant, l'amélioration de cette dernière composante n'a pas incité les compagnies d'assurances à mettre fin à l'assainissement de leur résultat d'assurance en 2003. Globalement, la composition du résultat s'est améliorée structurellement par rapport à la fin des années nonante, lorsque d'importantes pertes d'assurance étaient compensées par des revenus financiers élevés. Le rendement du portefeuille d'investissement, qui avait fortement reculé entre 1999 et 2002, a de nouveau enregistré une hausse en 2003. Sur la base des données disponibles fin octobre, on peut s'attendre à ce que cette hausse se poursuive en 2004, mais dans une moindre mesure.

Dans le cas des assurance vie, les primes ont augmenté de plus de 22 p.c. en 2003, pour atteindre 17,7 milliards d'euros, en grande partie en raison des primes élevées obtenues pour les contrats de la branche 21. Les montants versés et le provisionnement ont augmenté de 14,6 et 102,8 p.c., respectivement (**Tableau 22**). Cette dernière composante s'élève dorénavant à 73,2 p.c. des primes encaissées en 2003, contre 44,2 p.c. en 2002. Toutefois, cette forte hausse est due en grande partie à l'augmentation des provisions constituées pour les contrats de la branche 23. En effet, dans ce type de contrats, pour lequel le risque de placement est entièrement reporté sur l'assuré, les engagements des assureurs varient en fonction de la valeur de marché des placements liés à ces contrats, ce qui influence le provisionnement. En contrepartie de cet effet, les changements de valeur sont également

comptabilisés dans les revenus nets de placements. Ainsi, les revenus nets de placements sont passés de -278 millions d'euros en 2002 à 4,8 milliards d'euros en 2003.

Par conséquent, les contrats de la branche 23 ont un effet à la fois sur la variation des provisions et sur le revenu net de placements. Il convient aussi de noter que ceux-ci sont comptabilisés à la valeur de marché au bilan des compagnies d'assurances, contrairement aux autres éléments du bilan. Ceci signifie que tous les changements de valeur, même non réalisés, apparaissent immédiatement dans le compte de résultats. Par conséquent, les comptabilisations liées aux contrats de la branche 23 introduisent une certaine volatilité dans le résultat d'assurance et le résultat net de placements, bien que, globalement, l'effet sur le résultat technique des compagnies d'assurances soit nul. Après correction pour tenir compte de ces influences, la hausse des provisions devient plus faible en 2003, tout en restant supérieure à celle des primes. Dès lors, la constitution nette de provisions est passée de 60,9 p.c. des primes encaissées en 2002 à 66,8 p.c. en 2003.

Pour les activités d'assurance non-vie, les primes encaissées ont augmenté de 6,6 p.c. en 2003, pour atteindre 9,1 milliards d'euros (**Tableau 22**). Ceci résulte d'une adaptation des prix pour certains produits et d'une progression des activités. Les montants payés pour sinistres, comme les changements de provisions, ont diminué. Par conséquent, leurs parts sont revenues respectivement à 62,5 et 9,2 p.c. des primes, contre 69,8 et 10,5 p.c. en 2002. Pour leur part, les charges d'exploitation ont également crû moins rapidement que les primes (3,8 p.c.). Les compagnies d'assurances ont ainsi enregistré un nouveau progrès dans le rétablissement de la rentabilité de leurs activités d'assurance non-vie. Cependant, le résultat avant revenus de placements (c'est à dire, le résultat d'assurance) est encore resté négatif en 2003 (-191 millions d'euros). Le résultat net de placements a enregistré une hausse de 43,8 p.c. À la suite de l'amélioration du résultat d'assurance et du résultat de placements, le résultat technique non-vie est passé de -293 millions d'euros en 2002 à 803 millions d'euros en 2003.

2.1.6 SOLVABILITÉ

Depuis 2002, la marge de solvabilité constituée oscille autour de 260 p.c. du minimum requis (**Tableau 23**). Cette stabilisation ne reflète cependant pas l'amélioration de la composition de la marge en 2003 et au premier semestre de 2004. Alors que la marge explicite, qui se compose en grande partie des fonds propres, était revenue à 173 p.c. du minimum requis à la suite des mauvais résultats du secteur en 2002, cette composante atteignait de nouveau 186 p.c. à la fin de 2003 et 200 p.c. après la première moitié de 2004. La marge implicite, qui comprend une partie des bénéfices escomptés des assurance vie et une partie des plus-values non réalisées, qui toutes deux peuvent être intégrées dans la marge de solvabilité à la demande des compagnies et après approbation de la CBFA, a diminué en 2003 et surtout au premier semestre de 2004. Ceci est dû essentiellement à la baisse prévue des bénéfices de l'activité d'assurance vie à la suite du bas niveau des taux d'intérêt. En outre, dans la mesure où, en 2009, les compagnies d'assurances ne pourront plus enregistrer des bénéfices futurs d'assurance vie dans la marge de solvabilité, la possibilité qui leur est offerte de recourir à cette technique est en train d'être réduite progressivement. En revanche, l'autre composante de la marge implicite liée aux plus-values non réalisées a de nouveau augmenté au

cours de la première moitié de 2004, après la baisse de 2003. Au total, la marge implicite atteignait encore 60 p.c. du minimum requis à la fin de juin 2004. Toutefois, les plus-values non réalisées ne sont pas toutes intégrées dans la marge implicite. Les plus-values restantes constituent une réserve latente. Après les fortes baisses enregistrées depuis 2001, celle-ci a de nouveau augmenté en 2003 et, dans une mesure moindre, également au premier semestre de 2004.

2.2 FONDS DE PENSION

En 2003, le marché des fonds de pension a été caractérisé principalement par la disparition du fonds de pension de Belgacom, dont les engagements et les actifs ont été repris par les pouvoirs publics. Ce fonds était le plus important du marché belge et sa disparition a donc entraîné une forte diminution du total du bilan du secteur, qui est revenu de 13,5 milliards d'euros en 2002 à 10,9 milliards d'euros en 2003 (**Tableau 24**). Les cotisations des employés et des employeurs ont bien entendu été influencées par cette évolution. Alors qu'elles atteignaient encore 1,9 milliard d'euros en 2002, elles sont revenues à 1,2 milliard en 2003. Les primes en 2002 avaient en effet été exceptionnellement élevées du fait des versements additionnels effectués par certaines entreprises pour maintenir le niveau de leur patrimoine. Au cours de la première moitié de 2004, le nombre de fonds a de nouveau légèrement baissé.

Le portefeuille de placement des fonds de pension a également subi d'importants changements en 2003 (**Tableau 25**). En raison du régime fiscal plus avantageux et des meilleures possibilités de diversification, les fonds de pension ont investi davantage encore que par le passé par le biais d'OPC, au détriment de leurs placements directs en actions et en obligations. À la fin de 2003, la part des OPC atteignait 71,8 p.c. des valeurs représentatives, contre 56,2 p.c. à la fin de 2002. Les parts des actions et des obligations sont revenues respectivement de 16,6 et 14,6 p.c. à la fin de 2002, à 5,3 et 10,2 p.c. à la fin de 2003. Les valeurs représentatives sont toutefois valorisées aux valeurs de marché, de sorte que les variations dans la composition du portefeuille reflètent non seulement des glissements dans la stratégie d'investissement, mais également des fluctuations de prix des différentes composantes.

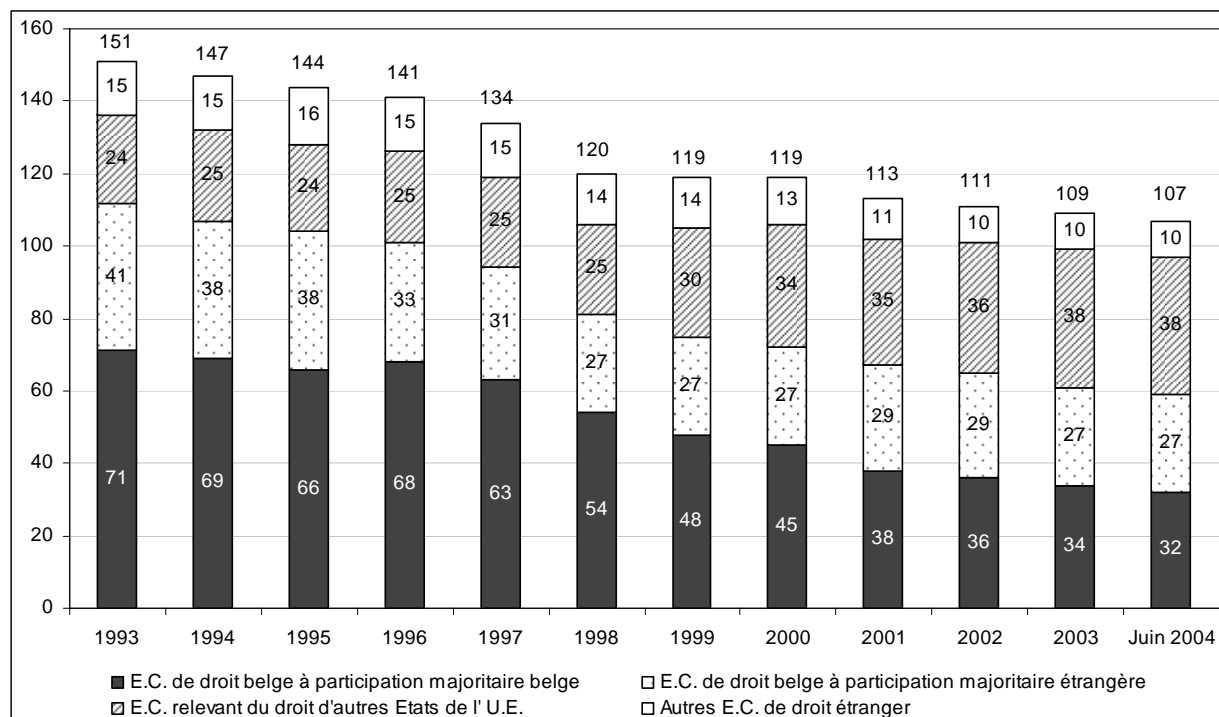
Le rendement que les fonds de pension ont obtenu sur leurs placements s'est élevé à 8,6 p.c. en 2003, après les mauvais résultats des années précédentes, qui avaient entraîné provisoirement une insuffisance de patrimoine pour un certain nombre de fonds. Au niveau du secteur, l'évolution favorable du rendement en 2003 ne s'est toutefois pas encore reflétée dans une amélioration du patrimoine. Le patrimoine disponible atteignait 127,9 p.c. des engagements effectifs à la fin de 2003, contre 128,9 p.c. en 2002 (**Tableau 26**). Ceci est dû en grande partie à la disparition du fonds de pension de Belgacom, qui avait une position patrimoniale relativement forte. En effet, abstraction faite du fonds de pension de Belgacom, la situation patrimoniale du secteur s'est améliorée.

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

1. ETABLISSEMENTS DE CREDIT

1.1 Vue d'ensemble et indicateurs clés

Graphique 1 : Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste
(données fin de période)



Source : CBFA

Tableau 1 : Modifications intervenues dans le secteur

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période	94	81	75	72	67	65	61	59
<i>Evolution de la période</i>								
. inscriptions	+2	+2	+2	+2	+1	+3	-	-
. radiations ⁽¹⁾	-9	-15	-8	-5	-6	-5	-4	-2
Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période	40	39	44	47	46	46	48	48
<i>Evolution de la période</i>								
. inscriptions	+2	+2	+5	+5	+3	+2	+2	-
. radiations ⁽¹⁾	-2	-3	-	-2	-4	-2	-	-

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

Source : CBFA

Tableau 2 : Evolution des chiffres clés

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Total du bilan			Avoirs de la clientèle			Créances sur la clientèle		
	2003	Juin 2004	variation 03/04	2003	Juin 2004	variation 03/04	2003	Juin 2004	variation 03/04
Grands groupes bancaires (13)	913,2	1002,8	9,8%	453,9	473,1	4,2%	384,9	428,2	11,3%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	81,0	89,5	10,5%	56,5	61,1	8,1%	31,3	34,4	9,8%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	994,2	1092,3	9,9%	510,4	534,2	4,6%	416,2	462,6	11,2%
Succursales (48)	38,8	40,5	4,3%	21,5	21,8	1,4%	12,6	13,8	9,6%
Total des établissements de crédit (107)	1033,0	1132,8	9,7%	531,9	556,0	4,5%	428,8	476,5	11,1%

	Opérations hors bilan à terme			Valeurs et créances confiées aux établissements de crédit			Résultats de l'exercice (en millions d'euros)		
	2003	Juin 2004	Variation 03/04	2003	Juin 2004	Variation 03/04	Juin 2003	Juin 2004	Variation 03/04
Grands groupes bancaires (13)	4 484,4	5 892,1	31,4%	739,0	669,4	-9,4%	2 070	2 773	33,9%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	117,7	96,3	-18,1%	11 310,3	12 129,8	7,2%	285	258	-9,7%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	4 602,1	5 988,5	30,1%	12 049,2	12 799,2	6,2%	2 356	3 030	28,6%
Succursales (48)	23,6	26,9	14,1%	832,2	939,4	12,9%	53	60	14,2%
Total des établissements de crédit (107)	4 625,7	6 015,4	30,0%	12 881,5	13 738,6	6,7%	2 408	3 091	28,3%

	Risk assets ratio		Rendement des actifs moyens ⁽¹⁾		Rendement des fonds propres moyens ⁽¹⁾		Ratio coûts/revenus	
	2003	Juin 2004	Juin 2003	Juin 2004	Juin 2003	Juin 2004	Juin 2003	Juin 2004
Grands groupes bancaires (13)	12,4%	11,8%	0,5%	0,6%	16,8%	21,2%	69,7%	66,5%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	17,4%	16,7%	0,6%	0,5%	12,3%	8,7%	72,9%	75,7%
Total des établissements de crédit de droit belge (59)	12,8%	12,3%	0,5%	0,6%	15,2%	19,4%	70,2%	67,8%
Succursales (48)	-	-	-	-	-	-	84,9%	80,5%
Total des établissements de crédit (107)	-	-	-	-	-	-	70,6%	68,2%

(1) Chiffres annualisés.

Source : CBFA

Tableau 3 : Evolution des principaux postes du bilan
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Actif	2003	Juin 2004	Variation	Passif	2003	Juin 2004	Variation
			03/04				03/04
Créances interbancaires	206,1	237,4	15,2%	Dettes interbancaires	257,3	298,8	16,1%
Créances sur la clientèle	428,8	476,5	11,1%	Avoirs de la clientèle	531,9	556,0	4,5%
Valeurs mobilières				- dettes envers la clientèle	416,7	439,0	5,3%
et autres titres négociables	301,0	317,3	5,4%	- dettes représentées par un titre	115,2	117,0	1,5%
Immobilisations	17,5	17,6	0,7%	Dettes subordonnées	23,9	23,0	-3,7%
Autres postes	79,7	84,0	5,5%	Fonds propres	32,2	34,8	8,2%
				Autres postes	187,7	220,3	17,4%
	1 033,0	1 132,8	9,7%		1 033,0	1 132,8	9,7%

Source : CBFA

Tableau 4 : Evolution des principaux moyens d'action
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
			03/04			03/04			03/04
Dettes interbancaires	160,4	177,6	10,7%	97,0	121,2	25,0%	257,3	298,8	16,1%
Avoirs de la clientèle	414,4	418,1	0,9%	117,5	137,9	17,3%	531,9	556,0	4,5%
Dettes subordonnées	21,1	20,2	-4,4%	2,7	2,8	1,8%	23,9	23,0	-3,7%
Fonds propres ⁽¹⁾	32,2	34,8	8,2%				32,2	34,8	8,2%
Autres postes	145,2	147,1	1,3%	42,6	73,3	72,2%	187,7	220,3	17,4%
Total	773,2	797,7	3,2%	259,8	335,1	29,0%	1 033,0	1 132,8	9,7%

(1) Pour les fonds propres, la ventilation euro/devises n'est pas pertinente.

Source : CBFA

Tableau 5 : Evolution des principaux emplois
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
			03/04			03/04			03/04
Créances interbancaires	123,9	126,0	1,7%	82,1	111,4	35,6%	206,1	237,4	15,2%
Créances sur la clientèle	331,9	345,0	4,0%	96,9	131,4	35,6%	428,8	476,5	11,1%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	236,5	247,0	4,5%	64,5	70,3	8,9%	301,0	317,3	5,4%
Immobilisations	15,9	16,1	1,0%	1,5	1,5	-2,7%	17,5	17,6	0,7%
Autres postes	60,9	62,6	2,7%	18,7	21,4	14,3%	79,7	84,0	5,5%
Total	769,1	796,8	3,6%	263,9	336,0	27,3%	1.033,0	1.132,8	9,7%

Source : CBFA

1.2 Récolte des fonds auprès de la clientèle en Belgique

Tableau 6 : Evolution des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique ⁽¹⁾
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

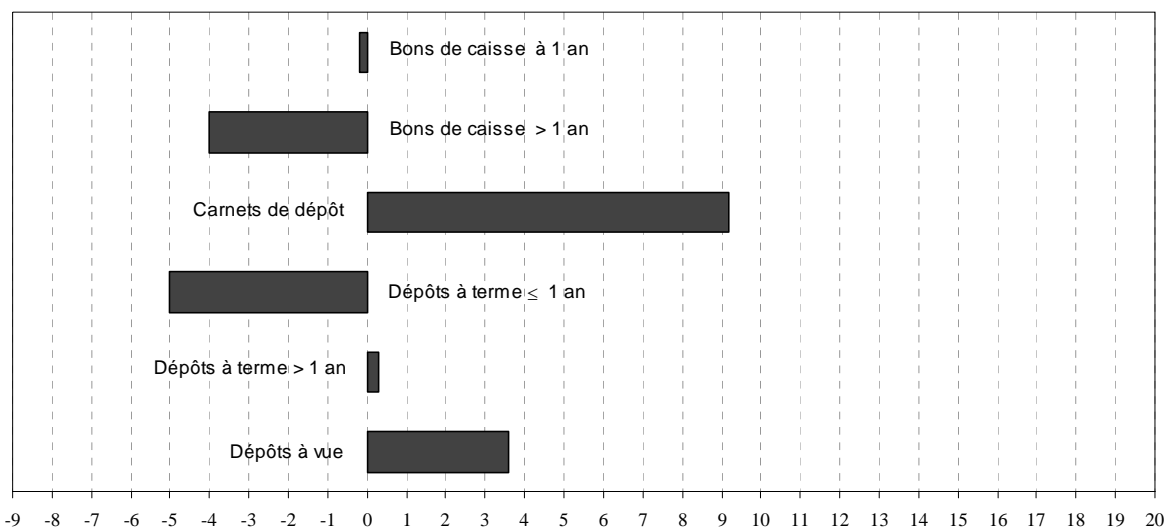
	1998	2000	2002	2003	Juin 2004	Variation 03/04	
Avoirs d'une durée initiale supérieure à 1 an							
Dépôts à terme	9,5	10,5	10,5	11,4	11,7	0,3	2,9%
Bons de caisse	65,4	57,5	51,9	44,3	40,3	-4,0	-9,0%
Autres avoirs de la clientèle ⁽²⁾	8,8	5,6	4,8	6,4	4,6	-1,9	-28,8%
<i>Sous-total</i>	83,6	73,5	67,3	62,1	56,6	-5,5	-8,9%
Avoirs d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an							
Carnets de dépôt	93,7	92,5	110,5	129,0	138,2	9,2	7,1%
Dépôts à vue	48,0	57,0	61,9	68,0	71,6	3,6	5,3%
Dépôts à terme < 1 mois	20,6	18,2	22,5	19,8	14,3	-5,4	-27,4%
≥ 1 mois ≤ 1 an	24,8	30,4	29,8	28,1	28,5	0,4	1,4%
Bons de caisse à 1 an	1,6	1,5	1,0	0,7	0,5	-0,2	-29,5%
Autres avoirs de la clientèle ⁽²⁾	5,6	10,6	8,1	9,7	8,3	-1,4	-14,5%
<i>Sous-total</i>	194,2	210,3	233,9	255,3	261,4	6,1	2,4%
Total des avoirs récoltés en Belgique	277,9	283,8	301,2	317,4	318,0	0,6	0,2%

(1) L'ensemble des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique et à l'étranger s'élevait à fin juin 2004 à 556 milliards d'euros, dont 142 en carnets de dépôt et 42 en bons de caisse.

(2) Les autres avoirs de la clientèle comprennent notamment les obligations et certificats de dépôt, les comptes spéciaux, les dépôts liés à des prêts hypothécaires et le système de protection des dépôts.

Source : CBFA

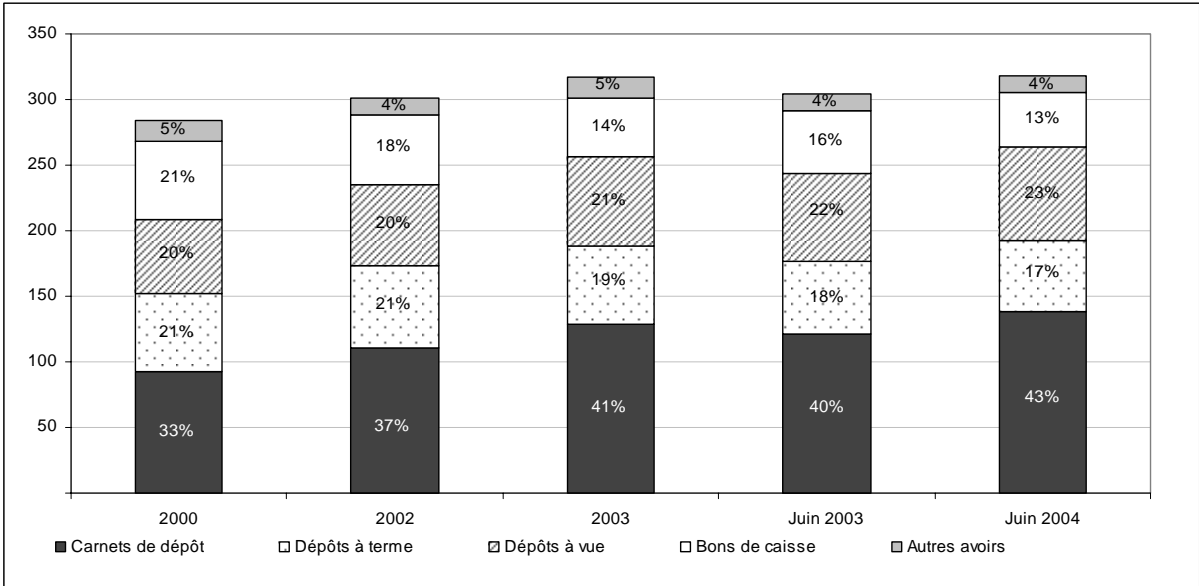
Graphique 2 : Glissements intervenus dans les principaux avoirs de la clientèle récoltés en Belgique
(données sur base consolidée; variation de fin 2003 à juin 2004 en milliards d'euros)



Source : CBFA

Graphique 3 : Evolution de la structure des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique

(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Source : CBFA

1.3 Octroi de crédits et portefeuille-titres

Tableau 7 : Evolution des opérations de crédit

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

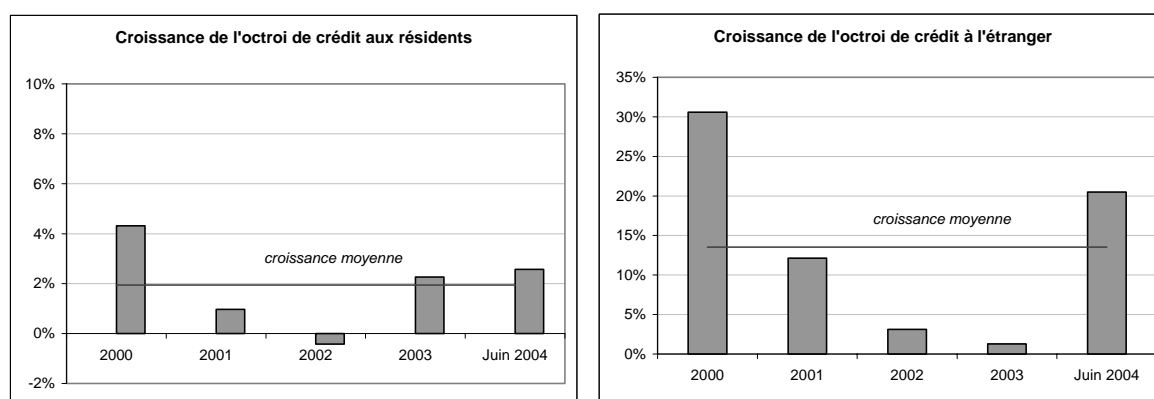
	1998	2000	2002	2003	Juin 2004	Variation 03/04
<u>Crédits de décaissement prélevés</u>						
Prêts à taux de chargement forfaitaire	12,0	13,7	14,3	13,5	14,1	4,3%
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	63,1	79,5	93,6	117,4	122,7	4,5%
Prêts à terme	162,7	209,7	242,2	230,1	257,8	12,0%
Avances en comptes courants	32,4	40,6	34,0	29,6	34,6	17,0%
Effets de commerce, acceptations et autres crédits	27,8	38,2	26,5	24,8	32,5	31,0%
Autres	5,8	11,0	10,7	13,4	14,8	10,0%
Total	303,8	392,7	421,3	428,8	476,5	11,1%
dont sur la Belgique	192,6	218,0	219,3	224,3	230,1	2,6%
dont sur l'étranger	111,2	174,7	201,9	204,5	246,4	20,5%

(1) Après déduction des dépôts liés aux prêts hypothécaires.

Source : CBFA

Graphique 4 : Evolution de la croissance de l'octroi de crédit

(en pourcentages)



Source : CBFA

Tableau 8 : Structure du portefeuille-titres*(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)*

	1998	2000	2002	2003	Juin 2004	Variation 03/04
Portefeuille d'investissement	243	254	239	237	241	1,5%
Titres publics	168	154	149	156	153	-1,9%
- émis par le gouvernement belge	131	93	75	68	63	-7,5%
- émis par un gouvernement étranger	36	61	75	88	90	2,7%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	29	44	34	34	38	9,0%
Autres titres à revenu fixe	42	49	50	43	46	8,0%
Titres non productifs d'intérêt	4	6	5	3	3	-0,9%
Portefeuille de négociation	22	43	52	64	77	19,3%
Titres publics	13	21	23	23	30	31,4%
- émis par le gouvernement belge	8	10	8	8	11	32,9%
- émis par un gouvernement étranger	4	12	14	14	19	34,3%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	2	2	8	11	13	12,2%
Autres titres à revenu fixe	3	8	13	14	14	-4,8%
Titres non productifs d'intérêt	3	11	8	15	20	34,3%
Portefeuille total	265	295	292	301	317	5,3%

Source : CBFA

1.4 Opérations hors bilan à terme

Tableau 9 : Ventilation des opérations à terme

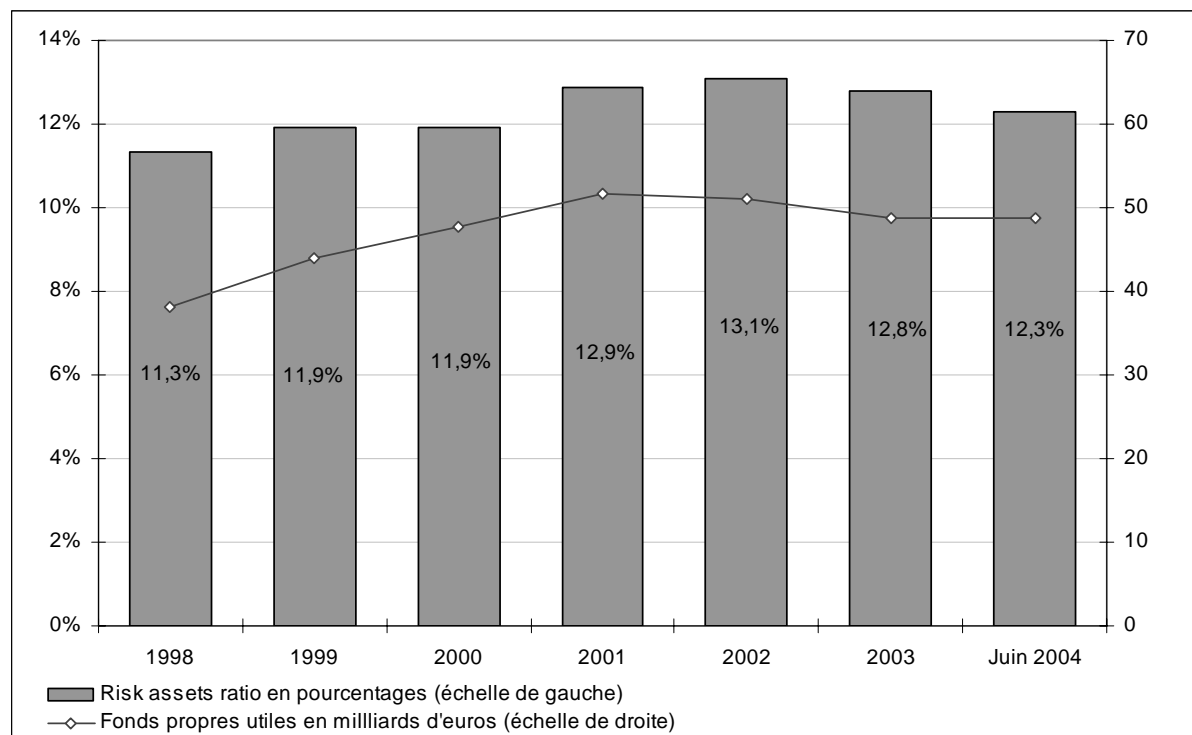
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1998	2000	2002	2003	Juin 2004	Variation 03/04	
Opérations à terme sur devises							
Opérations de change à terme	536	268	297	311	384	73	23,5%
Futures sur devises	1	1					
Contrats de taux de change à terme	12		6	9	2	-7	-77,7%
Swaps de devises et d'intérêts	46	51	61	58	62	4	7,7%
Options sur devises	31	38	69	91	110	19	21,5%
<i>Total</i>	626	359	432	468	558	90	19,3%
Opérations à terme sur taux d'intérêt							
Contrats de taux d'intérêt	170	134	268	194	205	11	5,6%
Futures sur taux d'intérêt	71	52	86	82	106	24	29,5%
Contrats de dépôt	5	3	1	5	8	3	53,0%
Swaps de taux d'intérêt	1 010	1 507	2 528	2 742	3 790	1 048	38,2%
Options sur taux d'intérêt	120	375	743	889	1 149	260	29,2%
<i>Total</i>	1 376	2 071	3 627	3 912	5 258	1 346	34,4%
Autres opérations à terme							
Achats et ventes val.mob.& titres à revenu fixe	41	10	7	2	3		6,6%
Autres opérations de futures	4	5	5	8	4	-4	-52,3%
Achats et ventes d'autres val.mobilières	10	10	11	12	12	1	5,8%
Autres contrats d'options	60	157	215	223	180	-43	-19,1%
<i>Total</i>	114	181	238	245	199	-46	-18,9%
Total des opérations à terme	2 116	2 611	4 297	4 625	6 015	1 390	30,0%

Source : CBFA

1.5 Solvabilité

Graphique 5 : Evolution des fonds propres utiles et du risk assets ratio des établissements de crédit de droit belge
(données sur base consolidée)



Source : CBFA

Tableau 10 : Eléments des fonds propres des établissements de crédit de droit belge
(données sur bases consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Fonds propres utiles	2000		2002		2003		Juin 2004		Variation 03/04	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") ⁽¹⁾	30,6	64,3%	34,2	67,1%	34,3	70,3%	35,4	72,6%	1,1	3,2%
dont instruments hybrides	1,7	3,6%	2,7	5,4%	2,4	4,9%	2,4	4,9%	0,0	0,0%
Eléments complémentaires des fonds propres	20,8	43,7%	20,5	40,3%	18,4	37,7%	17,4	35,7%	-1,0	-5,4%
pour les risques de crédit et de marché ("tier two capital")										
dont upper Tier 2 ⁽²⁾	7,0	14,6%	5,9	11,7%	5,4	11,1%	4,6	9,4%	-0,8	-14,8%
dont lower Tier 2 ⁽³⁾	13,9	29,1%	14,6	28,6%	12,9	26,4%	12,7	26,0%	-0,2	-1,6%
Déduction des participations	-3,8	-8,0%	-3,7	-7,4%	-3,9	-8,0%	-4,0	-8,2%	-0,1	3,1%
Total	47,7	100%	50,9	100%	48,8	100%	48,8	100%	0,0	0,0%
Eléments complémentaires des fonds propres uniquement pour les risques de marché ("tier three capital") ⁽⁴⁾	1,6	-	1,9	-	2,1	-	1,4	-	-0,7	-

(1) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire: les écarts de consolidation positifs.

(2) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.

(3) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum 5 ans de durée initiale).

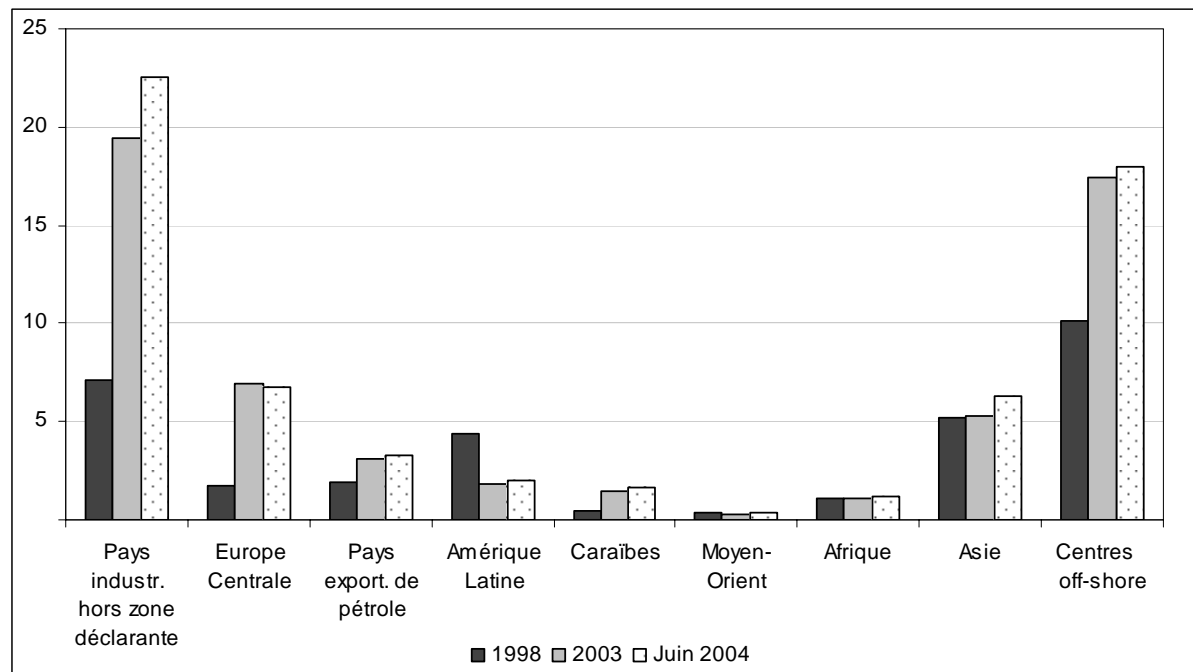
(4) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

Source : CBFA

1.6 Risque-pays

Graphique 6 : Evolution des créances des établissements de crédit de droit belge sur des pays hors de la zone déclarante

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



Source : CBFA

1.7 Rentabilité

Tableau 11 : Evolution des composantes de base du compte de résultats
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands établissements de crédit				Total des établissements de crédit			
	Juin 2002	Juin 2003	Juin 2004	Variation 03/04	Juin 2002	Juin 2003	Juin 2004	Variation 03/04
Résultat d'intérêt	5,44	5,04	5,62	11,5%	6,35	5,79	6,44	11,2%
Résultats de capitaux autres que des résultats d'intérêt ⁽¹⁾	1,70	1,79	1,53	-14,2%	1,58	2,05	1,71	-16,6%
Autres produits ⁽²⁾	3,68	3,11	3,38	8,6%	4,79	4,12	4,48	8,7%
Produit bancaire	10,82	9,94	10,53	5,9%	12,72	11,96	12,63	5,6%
Charges d'exploitation ⁽³⁾	7,66	6,93	7,00	1,0%	9,27	8,44	8,60	1,8%
(dont frais de personnel)	(3,60)	(3,29)	(3,31)	(0,6%)	(4,16)	(3,85)	(3,87)	(0,5%)
Résultat brut d'exploitation	3,16	3,01	3,53	17,3%	3,45	3,52	4,03	14,7%
Corrections de valeur	0,67	0,61	0,18	-70,0%	0,67	0,65	0,23	-65,4%
Résultat exceptionnel	0,25	0,40	0,09	-77,3%	0,33	0,41	0,11	-74,1%
Impôts	0,74	0,67	0,84	24,7%	0,86	0,82	0,99	21,1%
Transferts et prélèvements	0,01	-0,03	0,01		0,00	-0,03	0,01	
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,23	0,04	0,30		0,23	0,04	0,30	
Part des tiers dans le résultat des filiales consolidées	0,19	0,11	0,11	-3,5%	0,20	0,12	0,12	-1,7%
Résultat consolidé	2,03	2,07	2,77	33,9%	2,28	2,41	3,09	28,3%

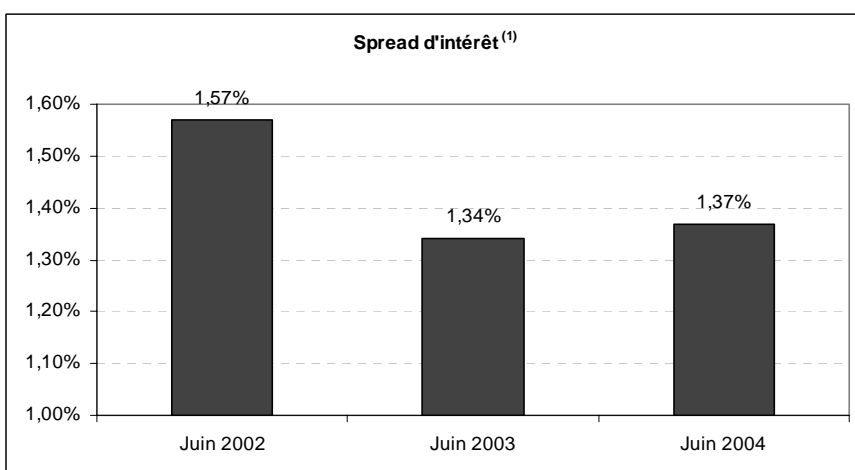
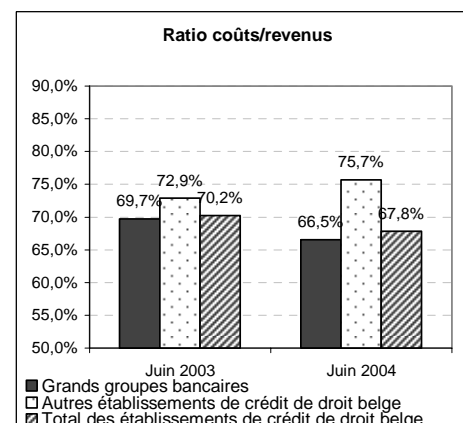
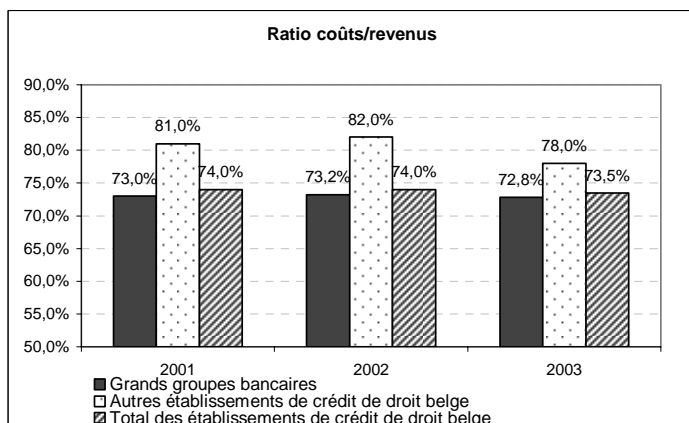
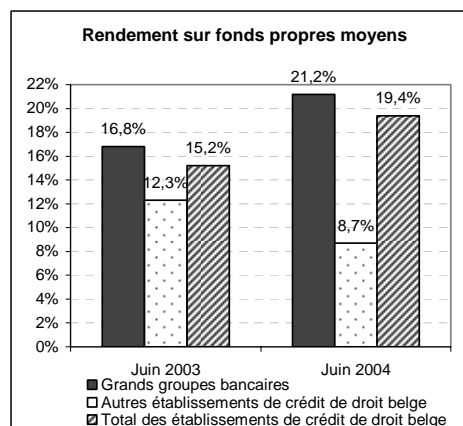
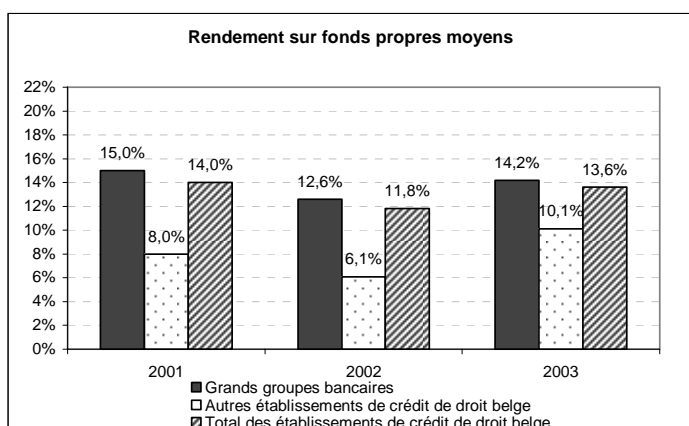
(1) Revenus d'actions et d'autres valeurs mobilières à revenu variable + produits des immobilisations financières + résultat sur réalisation de valeurs mobilières et titres de placement + résultats financiers de l'activité de change et du trading.

(2) Revenus de commissions et de services bancaires + autres produits d'exploitation.

(3) Y compris les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Source : CBFA

Graphique 7 : Rentabilité des établissements de crédit de droit belge (données sur base consolidée)

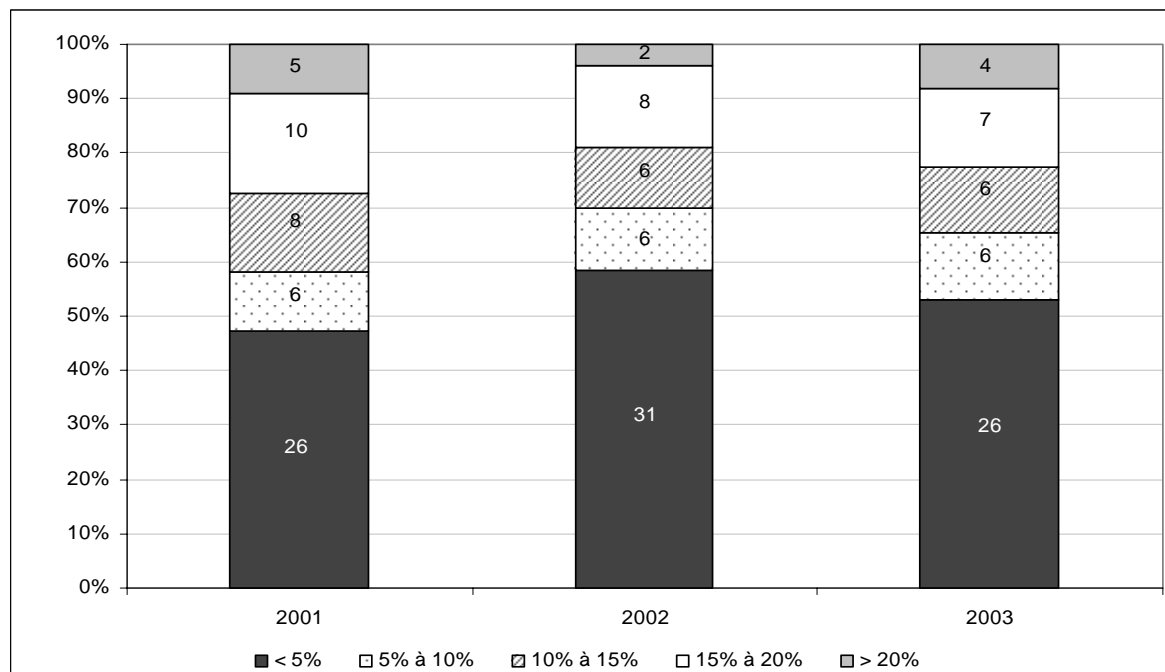


Source : CBFA

(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

Graphique 8 : Distribution des établissements de crédit de droit belge en fonction du rendement des fonds propres ⁽¹⁾

(données sur base consolidée; nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

- (1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maison-mères.

2. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT ET SOCIÉTÉS DE CONSEIL EN PLACEMENT

Tableau 12 : Evolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement
(données à la fin de période)

	Listes en				Evolution en 2004	
	1998	2002	2003	Juin 2004	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	79	79	71	69	1	3
1 Entreprises d'investissement de droit belge	79	79	71	69	1	3
. Sociétés de bourse	52	40	37	36	1	2
. Sociétés de gestion de fortune	23	33	30	29	-	1
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	3	2	2	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	-	3	2	2	-	-
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un Etat non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	-	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne</i>	4	9	11	12	1	-
Total entreprises d'investissement + succursales	83	88	82	81	1	3
Sociétés de conseil en placements	7	3	4	4	0	-
Total entreprises agréées	90	91	86	85	1	3

Source : CBFA

2.1 Sociétés de bourse

2.1.1 Vue d'ensemble

Les chiffres des sociétés de bourse sont fortement influencés par la radiation d'une importante société de bourse en 2004.

Tableau 13 : Evolution des chiffres clés
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Portefeuille-titres ⁽²⁾⁽³⁾			Fonds propres ⁽²⁾⁽⁴⁾		
	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
Grandes sociétés de bourse ⁽¹⁾	18 583	1 632	-91%	558	279	-50%
Autres sociétés de bourse	12	19	57%	129	136	6%
Total sectoriel	18 595	1 651	-91%	687	415	-40%
	Total bilantaire			Dépôt titres		
	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
Grandes sociétés de bourse ⁽¹⁾	14 968	2 735	-82%	29 159	19 795	-32%
Autres sociétés de bourse	508	540	6%	3 632	3 932	8%
Total sectoriel	15 476	3 275	-79%	32 791	23 726	-28%
	Chiffre d'affaires ⁽²⁾			Résultat net ⁽²⁾		
	Juin 2003	Juin 2004	Variation	Juin 2003	Juin 2004	Variation
Grandes sociétés de bourse ⁽¹⁾	137	74	-46%	21	44	109%
Autres sociétés de bourse	39	39	0%	7	13	76%
Total sectoriel	176	113	-36%	28	57	101%
	Rendement net fonds propres			Risk assets ratio		
	Juin 2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
Grandes sociétés de bourse ⁽¹⁾	4,1%	15,6%		14,2%	22,2%	
Autres sociétés de bourse	3,7%	9,5%		60,9%	63,5%	
Total sectoriel	5,4%	13,6%		16,2%	27,4%	

(1) Sociétés de bourse ayant les chiffres d'affaires les plus élevés et exerçant une importante activité de négociation pour compte propre, au nombre de cinq fin 2003 et de quatre à fin juin 2004.

(2) Chiffres tirés des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market").

(3) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).

(4) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market"). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

Source : CBFA

2.1.2 Solvabilité et rentabilité

Tableau 14 : Synthèse de la solvabilité
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2003	Juin 2004	Variation	
Eléments de fonds propres				
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") ⁽¹⁾	331,3	363,0	31,7	10%
Eléments complémentaires des fonds propres ("tier two capital") ⁽²⁾	1,1	1,4	0,3	27%
Eléments à déduire ⁽³⁾	100,7	98,4	-2,3	-2%
Total des fonds propres utiles	231,7	266,0	34,3	15%
Eléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement ("tier three capital") ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité				
Inférieure à 20%	9	6		
Entre 20% et 50%	8	10		
Entre 50% et 100 %	20	20		
Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (en pourcentages)				
Exigence de capital minimum	51	44		
Exigence de couverture des fonds de tiers	16	25		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	16	19		
Exigence de couverture des frais généraux	11	6		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit + risque de marché)	6	6		
	100	100		

(1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.

(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, § 3 du Règlement.

(3) Constitués essentiellement de participations dans des entreprises sous statut.

(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

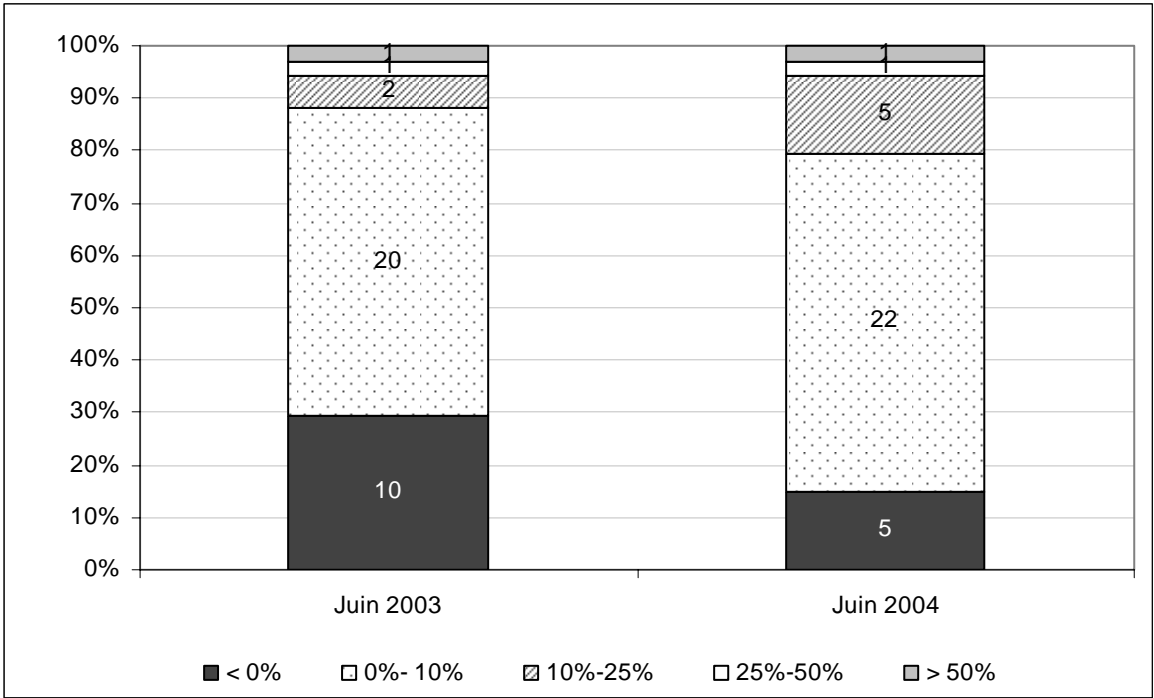
Source : CBFA

Tableau 15 : Evolution des composants de base du compte de résultats
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	Juin 2003	Juin 2004	Variation	Juin 2003	Juin 2004	Variation	Juin 2003	Juin 2004	Variation
Courtages et commissions	21,9	46,3	112%	17,8	18,9	6%	39,7	65,2	64%
Résultats nets sur positions	104,8	4,1	-96%	3,3	2,5	-26%	108,1	6,5	-94%
Autres revenus de prestations	10,7	23,7		17,8	17,5	-1%	28,4	41,2	45%
Chiffre d'affaires	137,3	74,0	-46%	38,9	38,9	0%	176,2	112,9	-36%
Charges d'exploitation	141,0	59,4	-58%	35,6	32,6	-8%	176,6	92,0	-48%
dont : frais de personnel	25,4	25,6	1%	13,1	12,2	-7%	38,5	37,9	-2%
biens et services divers	114,7	32,4	-72%	19,4	18,0	-7%	134,2	50,4	-62%
Résultats d'exploitation	-3,6	14,6		3,3	6,2	92%	-0,4	20,9	
Résultats financiers	25,4	16,8	-34%	4,0	2,9	-28%	29,5	19,7	-33%
Résultats exceptionnels	1,2	1,7	41%	2,7	6,2	127%	3,9	7,9	101%
Impôts	2,2	-10,5		2,6	2,3	-12%	4,8	-8,1	
Résultat net après impôts	20,9	43,6	109%	7,4	13,0	76%	28,2	56,6	101%

Source : CBFA

Graphique 9 : Répartition, à population constante, des sociétés de bourse en fonction du rendement des fonds propres
(nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)

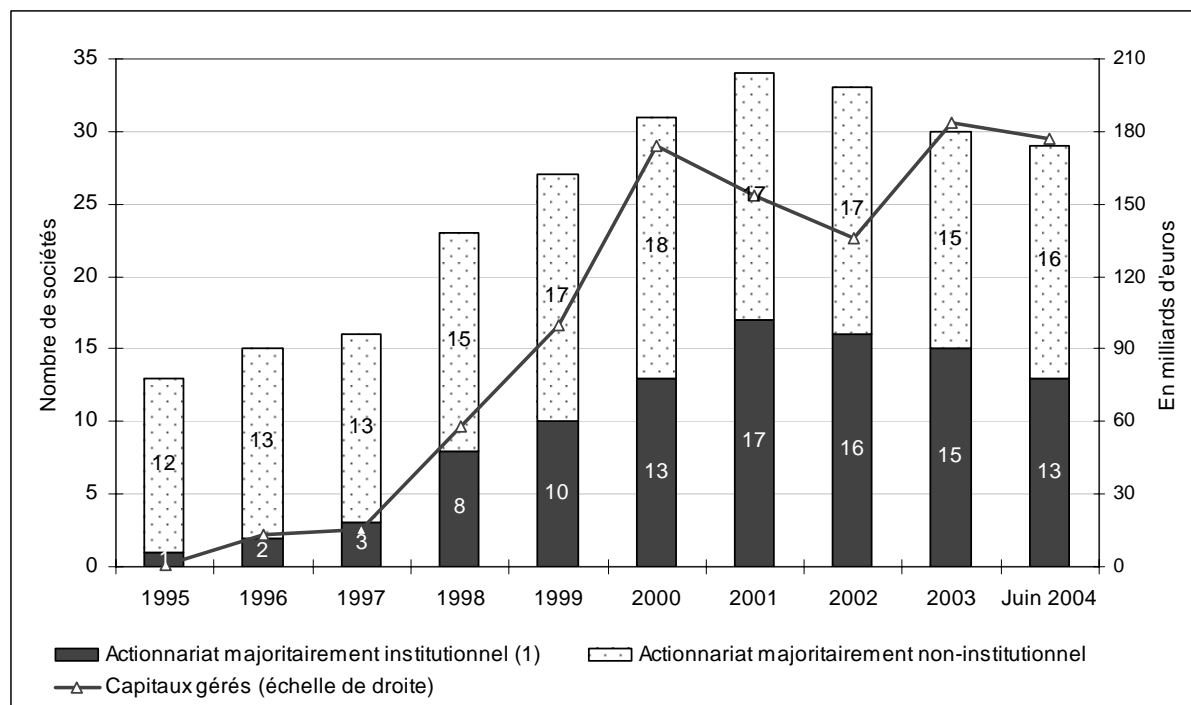


Source : CBFA

2.2 Sociétés de gestion de fortune

2.2.1 Vue d'ensemble

Graphique 10 : Evolution du nombre de sociétés de gestion de fortune et des fonds gérés
(données à la fin de période)



Source : CBFA

(1) A noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des "institutionnels" aux groupes non bancassureurs).

Tableau 16 : Evolution des chiffres clés
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Total bilan			Fonds propres			Capitaux gérés		
	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation	2003	Juin 2004	Variation
Grandes sociétés de gestion ⁽¹⁾	1.043	1.093	5%	618	658	7%	180.853	174.249	-4%
Autres sociétés de gestion	36	36	-1%	31	28	-10%	2.422	2.512	4%
Total sectoriel	1.079	1.129	5%	649	686	6%	183.275	176.761	-4%
	Chiffre d'affaires			Résultat net					
	Juin 2003	Juin 2004	Variation	Juin 2003	Juin 2004	Variation			
Grandes sociétés de gestion ⁽¹⁾	330	415	26%	115	126	9%			
Autres sociétés de gestion	8	10	16%	-1	2	-			
Total sectoriel	338	425	26%	114	128	13%			
	Rendement des fonds propres			Rendement net sur capitaux gérés					
	Juin 2003	Juin 2004	Variation	Juin 2003	Juin 2004	Variation			
Grandes sociétés de gestion ⁽¹⁾	18,8%	19,1%		0,07%	0,07%				
Autres sociétés de gestion	-3,6%	8,8%		-0,03%	0,10%				
Total sectoriel	17,7%	18,7%		0,07%	0,07%				

(1) 7 sociétés dont les avoirs gérés représentent plusieurs milliards d'euros à fin juin 2004.

Source : CBFA

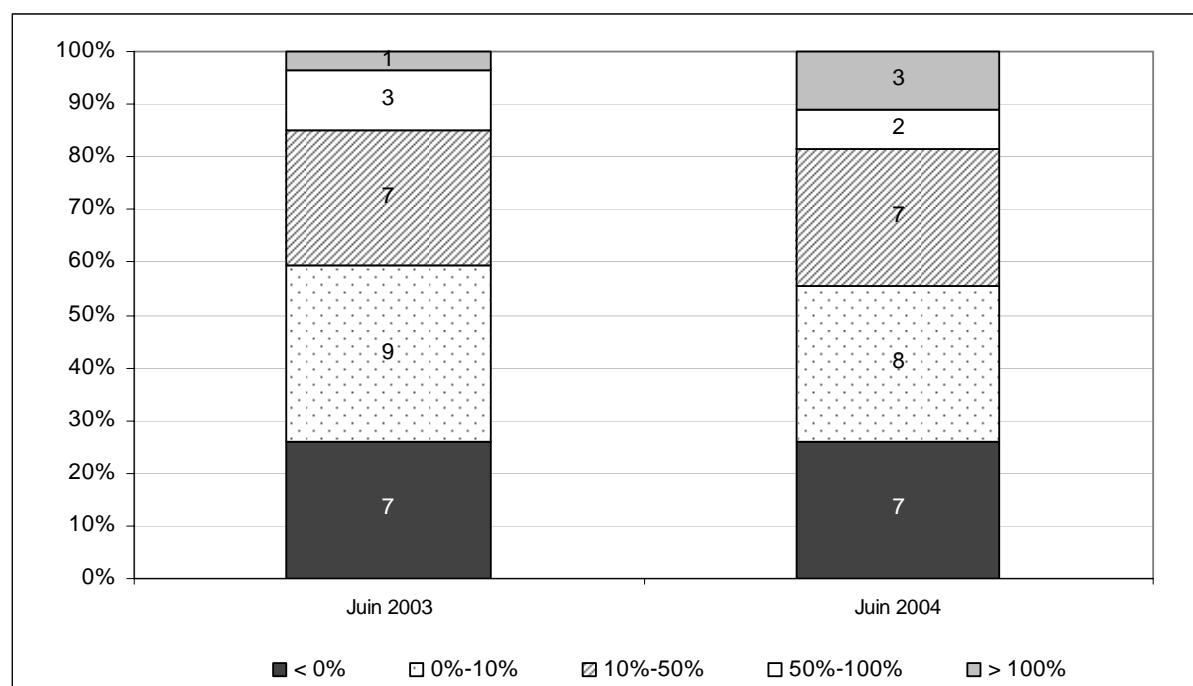
2.2.2 Rentabilité

Tableau 17 : Evolution des composantes de base du compte de résultats
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	Jun 2003	Jun 2004	Variation	Jun 2003	Jun 2004	Variation	Jun 2003	Jun 2004	Variation
Gestion discrétionnaire	294,8	383,0	30%	7,5	9,5	28%	302,3	392,5	30%
Conseil en placements	0,3	1,3	332%	0,7	0,6	-13%	1,0	1,9	97%
Autres revenus de prestations	34,5	36,2	5%	0,0	-0,5		34,5	35,7	3%
Chiffre d'affaires	329,6	420,5	28%	8,2	9,6	17%	337,8	430,1	27%
Charges d'exploitation	187,7	258,6	38%	9,4	7,3	-23%	197,1	265,9	35%
dont : frais de personnel	41,3	48,1	16%	3,9	2,1	-45%	45,2	50,3	11%
biens et services divers	143,3	207,1	45%	4,9	4,7	-4%	148,2	211,9	43%
Résultats d'exploitation	141,9	161,9	14%	-1,2	2,3		140,7	164,2	17%
Résultats financiers	15,4	21,3	38%	0,3	0,6	159%	15,6	21,9	40%
Résultats exceptionnels	10,5	0,2	-98%	0,2	0,1	-31%	10,6	0,4	-97%
Impôts	52,9	57,7	9%	0,3	0,6	81%	53,2	58,3	10%
Résultat net après impôts	114,9	125,7	9%	-1,1	2,4		113,7	128,1	13%

Source : CBFA

Graphique 11 : Répartition, à population constante, du rendement sur fonds propres des sociétés de gestion de fortune
(nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

3. COMPAGNIES D'ASSURANCES ET FONDS DE PENSION

3.1 Compagnies d'assurances

3.1.1 Vue d'ensemble

Tableau 18 : Evolution du nombre de compagnies d'assurances en Belgique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
A. Selon la localisation du siège social									
Belgique ⁽¹⁾	158	153	150	137	130	125	123	118	117
E.E.E. ⁽²⁾	89	81	77	79	73	71	73	66	56
Hors E.E.E. ⁽³⁾	10	8	7	6	6	6	6	5	3
Total	257	242	234	222	209	202	202	189	176
Libre prestation de services ⁽⁴⁾	422	470	525	556	589	613	629	670	665
B. Selon la spécialisation ⁽⁵⁾									
Assurance vie	37	36	34	31	29	28	30	31	30
Assurance non-vie	177	165	160	154	145	140	140	127	117
Mixte	43	41	40	37	35	34	32	31	29
Total	257	242	234	222	209	202	202	189	176

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre Etat membre de l'E.E.E.

(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

Source : CBFA

3.1.2 Placements et autres actifs

Tableau 19 : Principaux éléments de l'actif des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en milliards d'euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Placements	58,0	65,2	75,0	86,0	94,9	103,8	110,3	126,1
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	<i>57,6</i>	<i>64,0</i>	<i>71,8</i>	<i>77,5</i>	<i>81,7</i>	<i>87,3</i>	<i>94,6</i>	<i>108,8</i>
Actions ⁽²⁾	5,7	8,4	11,8	13,9	15,7	18,1	15,8	13,9
Obligations	34,4	38,2	43,1	48,8	51,1	53,6	58,9	72,9
Biens immobiliers	2,2	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0	2,4	2,4
Crédits hypothécaires	6,0	5,5	5,3	5,0	5,0	5,3	5,9	5,7
Placements dans des entreprises liées	6,0	6,1	6,5	4,8	4,9	5,1	7,4	8,0
Autres	3,3	3,5	2,8	2,9	3,1	3,2	4,2	5,8
<i>Branche 23</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>3,2</i>	<i>8,5</i>	<i>13,2</i>	<i>16,4</i>	<i>15,8</i>	<i>17,3</i>
Actions ⁽²⁾	0,1	0,7	2,3	7,5	11,9	14,5	13,1	13,4
Obligations	0,2	0,4	0,6	0,6	1,0	1,5	2,1	2,6
Autres	0,1	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	1,3
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3,8	4,0	4,1	4,5	4,8	5,6	6,0	6,2
Créances et autres actifs	6,4	7,0	7,5	8,3	8,6	9,0	9,8	11,1
Total	68,2	76,2	86,6	98,8	108,3	118,4	126,1	143,3

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

Source : CBFA

3.1.3 Provisions et autres passifs

Tableau 20 : Principaux éléments du passif des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en milliards d'euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Fonds propres	7,0	8,0	8,5	7,5	8,1	8,6	7,9	8,8
Provisions techniques	54,9	61,3	69,1	81,5	89,9	99,4	107,8	122,7
Assurances vie (à l'exclusion de la branche 23)	35,1	39,5	44,7	50,3	52,5	57,0	64,8	77,1
Branche 23	0,4	1,2	3,2	8,5	13,2	16,6	16,0	17,5
Assurances non-vie	16,0	16,8	17,4	18,7	20,1	21,4	22,4	23,1
Autres provisions	3,4	3,9	3,8	3,9	4,1	4,4	4,6	5,0
Dépôts reçus des réassureurs	1,9	2,0	2,1	2,0	2,0	2,3	2,3	2,4
Dettes	3,7	4,0	5,7	6,3	6,9	6,7	6,9	8,2
Autres passifs	0,7	0,8	1,2	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2
Total	68,2	76,2	86,6	98,8	108,3	118,4	126,1	143,3

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

3.1.4 Valeurs représentatives

Tableau 21 : Valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités ^{(1) (2)}

(données sur base sociale, pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Obligations	55,1	53,4	52,5	49,9	48,4	48,1	50,0	52,8	55,3
Actions	17,0	20,7	25,0	27,3	25,8	24,1	14,6	12,7	12,9
Biens immobiliers	5,2	4,9	4,3	3,3	3,0	2,8	3,1	2,8	2,6
Crédits	10,9	8,8	7,1	5,7	5,6	5,6	5,6	4,7	4,4
OPCs	0,7	1,1	1,5	4,5	8,0	10,2	15,6	15,6	15,4
Autres	11,2	11,1	9,7	9,3	9,2	9,3	11,1	11,3	9,4
Total (en milliards d' euros)	53,2	61,0	70,0	83,7	87,9	98,0	110,5	127,6	137,2

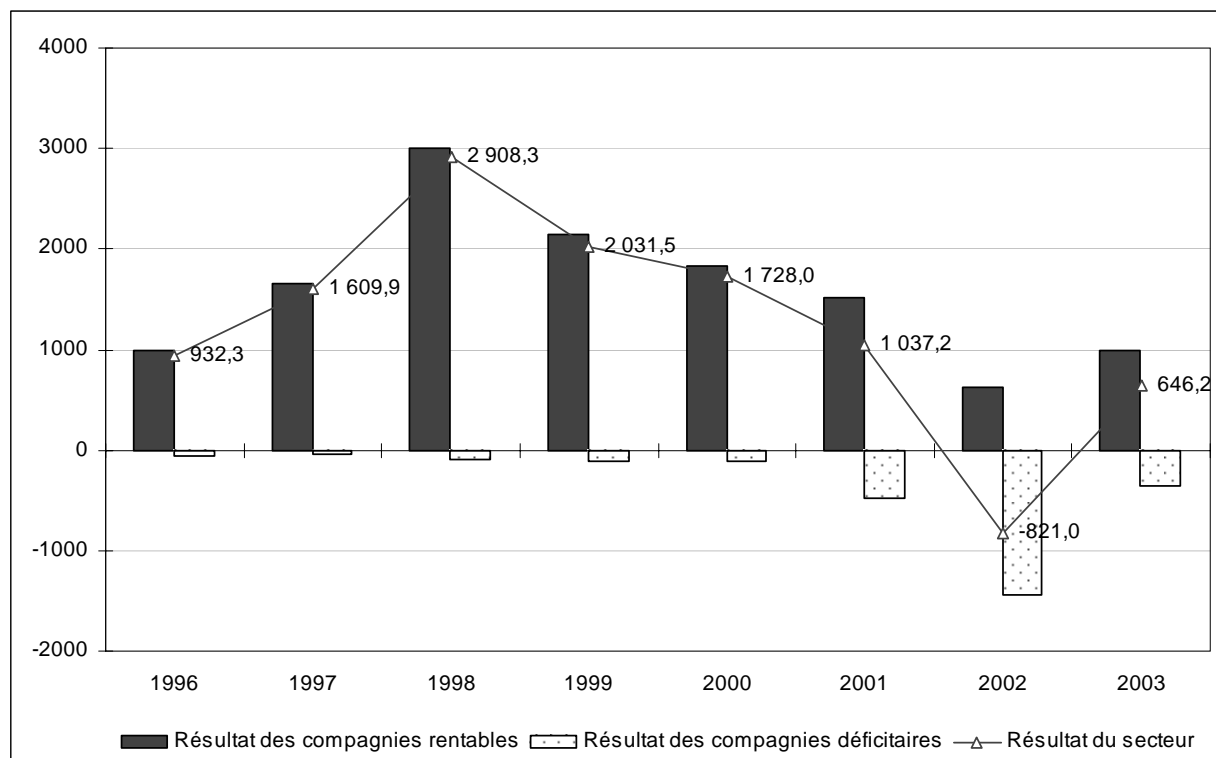
(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la "valeur d'affectation", qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

3.1.5 Rentabilité

Graphique 12 : Résultats des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en millions d'euros)



Source : CBFA

- (1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Tableau 22 : Compte de pertes et profits des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
A. Compte technique d'assurance vie								
Primes acquises nettes	5,2	6,2	8,2	10,0	12,8	13,1	14,4	17,7
Montants payés nets (-)	3,0	3,4	3,8	4,3	4,8	5,4	6,9	7,9
Variation des provisions techniques (-)	3,6	4,5	7,2	8,3	9,1	7,8	6,4	12,9
Primes après frais d'assurance	-1,4	-1,7	-2,8	-2,7	-1,1	-0,1	1,2	-3,1
Frais d'exploitation nets (-)	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2
Résultat d'assurance	-2,1	-2,5	-3,6	-3,7	-2,2	-1,2	0,0	-4,3
Revenu net de placements	2,5	3,1	4,7	4,8	3,2	2,0	-0,3	4,8
Résultat technique d'assurance vie	0,5	0,7	1,1	1,2	1,0	0,8	-0,2	0,5
B. Compte technique d'assurance non-vie								
Primes acquises nettes	6,4	6,5	6,7	7,0	7,3	7,8	8,5	9,1
Montants payés nets (-)	4,1	4,4	4,6	5,0	5,3	5,8	5,9	5,7
Variation des provisions techniques (-)	1,0	1,0	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8
Primes après frais d'assurance	1,3	1,1	1,4	1,3	1,4	1,2	1,7	2,6
Frais d'exploitation nets (-)	2,1	2,2	2,3	2,4	2,3	2,5	2,7	2,8
Résultat d'assurance	-0,8	-1,1	-0,9	-1,1	-0,9	-1,4	-1,0	-0,2
Revenu net de placements	1,2	1,6	1,7	1,9	1,5	1,4	0,7	1,0
Résultat technique de l'assurance non-vie	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6	0,0	-0,3	0,8
C. Compte non-technique								
Résultat technique total	0,8	1,2	2,0	2,0	1,6	0,8	-0,5	1,3
Autres revenus nets de placements	0,4	0,6	1,8	0,6	0,5	0,6	0,1	-0,2
Frais résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,3	-0,1	-0,9	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4
Résultat net de l'exercice	0,9	1,6	2,9	2,0	1,7	1,0	-0,8	0,7
p.m. rendement des fonds propres (en pourcentages)	13,4	20,1	34,2	26,9	21,5	12,1	-10,4	7,3

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

3.1.6 Solvabilité

Tableau 23 : Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances ⁽¹⁾

(données sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Marge explicite	6 929	7 983	8 361	7 717	7 953	8 555	8 238	9 459	9 208
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	235	252	242	200	194	197	173	186	200
Marge implicite	1 798	1 900	2 664	2 585	2 894	3 454	3 853	3 393	2 785
Part des gains futurs ⁽²⁾	922	969	933	1 423	1 667	1 968	1 855	1 680	629
Plus-values non-réalisées	876	931	1 731	1 162	1 227	1 486	1 998	1 713	2 157
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	61	60	77	67	71	79	81	67	60
Marge totale	8 727	9 884	11 025	10 302	10 847	12 008	12 091	12 852	11 994
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	296	312	319	267	265	276	254	253	260

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurances vie.

Source : CBFA

3.2 Fonds de pension

Tableau 24 : Evolution du nombre et de l'importance des fonds de pension

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Jun 2004
Fonds de pension agréés	321	298	298	301	307	319	330	327	322
Fonds de pension en liquidation	8	9	6	9	5	5	6	3	5
Nombre total de fonds de pension	329	327	304	310	312	324	336	330	327
Total du bilan (en milliards d'euros)	8,9	10,7	12,7	14,4	14,6	14,4	13,5	10,9	-
Primes reçues (en milliards d'euros)	1,5	1,5	1,3	1,2	1,6	1,3	1,9	1,2	-

Source : CBFA

Tableau 25 : Composition des valeurs représentatives des fonds de pension
(en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999 ⁽¹⁾	2000	2001	2002	2003
Obligations	32,7	29,3	26,7	15,9	16,3	15,5	16,6	5,3
Actions	20,2	21,0	22,1	24,5	20,5	17,7	14,6	10,2
Biens immobiliers	3,3	3,3	3,1	1,3	1,3	1,2	1,1	1,5
Crédits	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,4
OPC's	33,9	35,4	38,5	49,2	52,9	55,1	56,2	71,8
Autres	9,8	10,9	9,6	9,0	9,0	10,5	11,1	10,9
Total (en milliards d'euros)	8,8	10,6	12,6	14,3	14,5	14,3	13,4	10,8

(1) En 1999, le schéma de "reporting" a été changé et a eu pour conséquence que les chiffres précédant 1999 ne sont pas parfaitement comparables avec ceux des années précédentes.

Source : CBFA

Tableau 26 : Evolution des provisions techniques et du patrimoine des fonds de pension
(en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Provisions pour prestations constituées	5,26	5,95	6,22	7,78	8,35	9,32	10,27	8,32
Provision minimum	4,90	5,63	5,94	7,01	8,15	9,12	10,09	8,16
Autres provisions	0,36	0,31	0,27	0,78	0,20	0,20	0,18	0,16
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00
Provisions pour prestations à constituer	3,47	4,60	6,22	6,41	6,06	4,89	3,24	2,47
Total des provisions techniques	8,73	10,55	12,44	14,20	14,41	14,25	13,52	10,79
<i>Patrimoine en pourcentages des provisions pour prestations constituées</i>	<i>165,8</i>	<i>177,5</i>	<i>200,1</i>	<i>182,4</i>	<i>172,5</i>	<i>151,8</i>	<i>128,9</i>	<i>127,9</i>

Source : CBFA

4. EMISSIONS PUBLIQUES DE VALEURS MOBILIERES

4.1 Appel public au marché primaire des capitaux

Tableau 27 : Evolution des composantes importantes de l'appel public au marché primaire des capitaux ⁽¹⁾
(en millions d'euros)

	2002	2003	Juin 2003	Juin 2004
1 Emissions d'actions				
<i>Sociétés belges</i>	350	352	28	3.310
<i>Sociétés étrangères</i> ⁽²⁾	123	33	18	20
Total	473	385	46	3.330
2 Emissions de warrants sur indice d'actions et sur devises	0	0	0	0
3 Emissions de titres de dette				
3.1 Obligations	381	1.229	568	2.090
<i>Sociétés belges</i>	8	50	45	98
<i>Sociétés étrangères</i>	373	1.179	523	1.992
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	1.501	341	161	107
<i>Sociétés belges</i>	0	0	0	0
<i>Sociétés étrangères</i>	1.501	341	161	107
Total	1.882	1.570	729	2.197
4 Emissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit ⁽³⁾	52	666	- ⁽⁶⁾	- ⁽⁶⁾
5 Emissions de bons de capitalisation au porteur	0	0	- ⁽⁶⁾	- ⁽⁶⁾
6 Emissions de certificats immobiliers	0	16	0	31
7 Emissions de parts et d'actions d'OPC				
<i>Organismes de placement collectif belges</i>	18.306	20.325	9.707	11.385
<i>Organismes de placement collectif étrangers</i>	12.394	12.174	6.065	5.986
(dont SICAV)	(12.079)	(12.142)	(6.056)	(5.980)
Total	30.700	32.499	15.772	17.371
8 Emissions d'obligations par les pouvoirs publics belges ⁽⁴⁾				
OLOp ⁽⁵⁾	0	0	0	8
Bons d'Etat	1.298	1.284	541	434
Cotation de warrants				
sur actions	250	424	202	194
sur indices	255	138	93	80
sur devises	333	298	23	245
Total	838	860	318	519

(1) Emissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(4) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, à fin juin 2004, 13 128 millions d'euros.

(5) Les "OLOp" sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure minimale est de 200 euros.

(6) Disponible uniquement à fin décembre

Sources : Administration de la Trésorerie, CBFA

4.2 Organismes de placement collectif

Tableau 28 : Organismes de placement collectif de droit belge
(fin de période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période								
SICAV	79	90	96	103	108	108	105	107
Nombre de compartiments à la fin de la période	636	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1252 ⁽⁵⁾	1308 ⁽⁵⁾
dont monétaires							16	17
Fonds commun de placement	6	12	12	14	16	16	16	17
Fonds d'épargne de pension ⁽¹⁾	13	12	12	11	10	10	11	11
Total	98	114	120	128	134	134	132	135
SICAFI ⁽²⁾	3	8	13	13	12	11	11	11
Organismes de placement en créances ⁽³⁾	7	9	9	9	9	10	10	10
Pricaf ⁽⁴⁾		1	1	1	2	2	2	2
Grand total	108	132	143	151	157	157	155	158
Evolution du capital (en millions d'euros)								
A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente								
SICAV	17.899,7	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4
Fonds commun de placement	914,2	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2
Fonds d'épargne pension	4.607,3	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0
	23.421,2	33.133,6	51.803,6	70.341,8	83.514,3	88.319,3	78.257,6	85.048,6
dont monétaires							1.730,0	1.886,0
B. Souscriptions								
SICAV	11.590,3	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	10.254,8
Fonds commun de placement	143,5	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	916,1
Fonds d'épargne pension	314,5	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	214,5
	12.048,3	19.918,6	24.281,2	33.652,5	26.428,1	18.306,3	20.324,6	11.385,4
dont monétaires							1.031,6	624,8
C. Remboursements								
SICAV	6.177,8	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	7.956,7
Fonds commun de placement	257,3	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	286,5
Fonds d'épargne pension	229,1	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	292,4
	6.664,2	8.449,7	11.339,8	16.576,1	14.532,2	14.871,1	16.855,7	8.535,6
dont monétaires							724,4	410,4
D. Apports nets								
SICAV	5.412,5	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	2.298,1
Fonds commun de placement	-113,8	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	629,6
Fonds d'épargne pension	85,4	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-77,9
D = B - C	5.384,1	11.468,9	12.941,4	17.076,4	11.895,9	3.435,2	3.468,9	2.849,8
dont monétaires							307,2	214,4
E. Frais								
SICAV	297,7	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	482,6
Fonds commun de placement	12,1	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	37,2
Fonds d'épargne pension	58,5	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	54,5
	368,3	554,0	726,5	1.084,6	1.063,6	986,4	988,2	574,3
dont monétaires							14,5	8,4
F. Actifs gérés à la fin de la période								
SICAV	23.014,5	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	75.906,9
Fonds commun de placement	788,3	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.102,6
Fonds d'épargne pension	4.634,2	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.314,6
F = A + D - E	28.437,0	44.048,5	64.018,5	86.333,6	94.346,6	90.768,1	80.738,3	87.324,1
dont monétaires							2.022,7	2.092,0
G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période								
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	77.539,9
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.204,8
Fonds d'épargne pension	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.061,5
	33.133,6	51.803,6	70.341,8	83.514,3	88.319,3	78.257,6	85.048,6	89.806,2
dont monétaires							1.886,0	2.127,0
H. Variation du capital								
SICAV	3.428,9	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	1.633,0
Fonds commun de placement	76,7	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	102,2
Fonds d'épargne pension	1.191,0	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	746,9
H = G - F	4.696,6	7.755,1	6.323,3	-2.819,3	-6.027,3	-12.510,5	4.310,3	2.482,1
dont monétaires							-136,7	35,0

(1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.

(2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.

(3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.

(4) Sociétés d'investissement qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.

(5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués. En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000.

Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2002, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003.

Les compartiments non commercialisés d'OPC étrangers ont été, à partir de fin 2000, radiés progressivement de la liste, en fonction de la mise à jour des dossiers.

Source : CBFA

Tableau 29 : Evolution des apports nets recueillis par les organismes de placement collectif étrangers dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique
(données à fin de période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Nombre d'organismes							
selon la forme juridique							
Sicav	177	178	188	198	194	197	192
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	66
	250	257	264	274	264	267	258
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.487	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	1.993
selon la catégorie							
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	215
<i>compartiments</i>	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.863
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	43
<i>compartiments</i>	205	191	169	149	145	142	130
	250	257	264	274	264	267	258
Apports nets (en millions d'euros)							
Souscriptions en Belgique							
Sicav	10.691,2	12.950,7	14.474,1	11.081,5	12.078,7	12.141,7	5.979,8
Fonds d'investissement	108,6	188,0	116,7	51,3	315,0	32,7	6,2
	10.799,8	13.138,7	14.590,8	11.132,8	12.393,7	12.174,4	5.986,0
Remboursements en Belgique							
Sicav	9.149,4	9.664,8	15.351,0	11.257,8	11.407,8	11.886,0	6.198,4
Fonds d'investissement	90,4	113,1	103,1	41,5	173,5	53,0	96,1
	9.239,8	9.777,9	15.454,1	11.299,3	11.581,3	11.939,0	6.294,5
Apports nets en Belgique							
Sicav	1.541,8	3.285,9	-876,9	-176,3	670,9	255,7	-218,6
Fonds d'investissement	18,2	74,9	13,6	9,8	141,5	-20,3	-89,9
	1.560,0	3.360,8	-863,3	-166,5	812,4	235,4	-308,5

Source : CBFA

Tableau 30 : Organismes de placement collectif distribués en Belgique selon la politique d'investissement
(en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Juin 2004
Obligations	24,35	27,50	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	32,35
Placements à moyen terme	2,62	1,83	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,91
Placements monétaires	8,00	6,15	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,54
Actions	6,56	10,44	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	28,19
Indiciels assortis d'une protection du capital	4,01	9,95	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	37,73
Mixtes	4,81	7,33	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,26
Fonds d'épargne-pension	4,60	5,81	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,07
Immobilier	0,90	1,17	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	3,97
Pricaf	0,00	0,00	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09
Divers	0,01	0,01	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10
Total	55,86	70,19	97,94	124,08	138,22	143,70	127,57	136,17	142,20

Source : ABOPC